

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 06 – du 6 février au 13 février 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : IRAN – LOI DE FINANCES 2025/2026

La nouvelle loi de finances pour l'année 1404 (2025/2026) s'articule autour des engagements prévus dans le 7^{ème} plan quinquennal du pays. Les recettes réelles de l'État (i.e. corrigées de la prévision d'inflation du FMI à 30 % sur l'exercice) enregistrent une augmentation de 60% en g.a, atteignant 88,5 Mds €, calculées au taux budgétaire de 1€ = 607 759 IRR. Ce taux correspond au taux du marché de gré à gré, ayant remplacé il y a quelques mois l'ancien taux NIMA II.

LE CHIFFRE À RETENIR

60%

**AUGMENTATION
PRÉVUE DES RECETTES**

Les recettes fiscales, premier poste avec 34% des recettes totales, connaissent une progression réelle de 3%. Cette évolution s'accompagne d'une réforme importante de la TVA, dont le taux augmente d'un point pour atteindre 10%, le produit excédentaire étant destiné à l'augmentation des retraites. En parallèle, le doublement du plafond d'exonération fiscale annuelle pour les salariés vient atténuer la pression fiscale sur les ménages. Dans cette même logique de modernisation de taux, les droits douaniers seront désormais calculés sur la base du taux de change moyen du marché de gré à gré de mars 2025, à l'exception des biens essentiels qui continueront de bénéficier d'un taux préférentiel (NIMA I), maintenu à 1€ = 310 000 IRR.

Le secteur des hydrocarbures constitue le deuxième pilier des recettes (21% du total), avec une augmentation réelle de 14% en g.a, notamment grâce à un endettement de 20% auprès du Fonds national de développement. Les projections – réalisées par le Centre de recherche du Parlement – reposent sur des exportations de 1,25 M b/j de pétrole brut et de condensats de gaz (-8% en g.a) et 16 Mds m³ de gaz naturel (+23% en g.a), totalisant 31 Mds € (-14% en g.a). La répartition de ces revenus demeure de 37,5% pour l'État, 20% pour le Fonds national de développement, et 14,5% pour les compagnies nationales du pétrole (NIOC) et du gaz (NIGC). La part de l'État se porte ainsi à 19 Mds € (+41% en g.a), dont 11 Mds € (-20% en g.a) alloués à l'importation de biens essentiels, notamment les médicaments, les consommables médicaux et les produits agricoles stratégiques.

La diversification des sources de financement se manifeste dans les émissions obligataires (15% des recettes). Ce poste double pratiquement pour atteindre 8,1 M Mds IRR (soit 9 Mds € au taux du marché libre de 1€ = 900 000 IRR). Cette augmentation s'accompagne d'une réforme bancaire majeure, incluant une recapitalisation minimale des banques publiques de 2 M Mds IRR (2,2 Mds €). Cette initiative vise à résoudre le problème chronique de l'endettement public auprès des banques, principale source de création monétaire et facteur de fragilisation du système bancaire. Selon le gouverneur de la Banque Centrale, le système bancaire nécessite une recapitalisation de 11 M Mds IRR (12,1 Mds € au taux de change du marché libre) afin d'atteindre l'objectif réglementaire minimum de 8% du Ratio d'Adéquation des Fonds Propres fixé par les accords de Bâle, et repris dans le plan quinquennal.

Les dépenses de fonctionnement constituent le poste principal, s'élevant à 55,2 Mds € et représentant 62 % du budget total, avec une progression significative de 49 % en termes réels. Cette année marque un tournant notable puisque la charge de la dette, comprenant le remboursement du capital et les intérêts, atteint 16,5 Mds € (soit 19 % du total), enregistrant une hausse réelle considérable de 253 %. Ce montant surpasse désormais les dépenses d'investissement qui s'établissent à 9,9 Mds €, représentant 11 % du total et affichant une croissance de 20 %.

Le volet social de la loi maintient, comme en 2024/2025, la revalorisation de 20% des salaires des fonctionnaires, établissant un minimum mensuel à 130 M IRR (145€ au taux libre), ainsi qu'une augmentation équivalente des pensions de retraite, avec un plancher fixé à 117 M IRR (130€ au taux libre). Cependant, face à une inflation anticipée de 30% pour 2025/2026, ces mesures risquent d'être insuffisantes pour préserver le pouvoir d'achat.

Service Économique de Téhéran

ÉGYPTE

1. PREMIER FORUM SUR LE SYSTÈME D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Le [premier forum annuel sur le système d'assurance maladie universelle \(AMU\)](#) s'est tenu le 9 février, en présence du Premier Ministre et du Vice-Premier Ministre en charge du développement humain et Ministre de la Santé. L'événement avait pour objectif de conforter les partenariats avec le secteur privé, les ONG et les bailleurs de fonds, dans le but de catalyser de nouveaux investissements pour le déploiement progressif de l'AMU, programme phare du gouvernement visant à réformer en profondeur le système de santé et à unifier la couverture d'assurance-maladie à l'échelle nationale. Le Premier Ministre a rappelé que plus de 51 Mds EGP (980 M EUR) avaient déjà été engagés pour la première phase du programme mis en œuvre depuis 2018, couvrant 6 gouvernorats et bénéficiant à 6 millions de citoyens. À noter que l'AFD avait octroyé en 2018 un prêt souverain de 60 M EUR pour son financement (au côté de la Banque Mondiale, la JICA, et l'OMS). À ce stade, l'AMU couvrirait déjà 78% de la population dans les gouvernorats où elle est déployée. La deuxième phase, lancée à la fin de l'année 2024, devrait couvrir cinq nouveaux gouvernorats (12,8 M d'individus): Damiette, Matrouh, Kafr El-Cheikh, Minya et le Nord-Sinaï. Sa mise en place nécessitera, selon le gouvernement, un investissement supplémentaire de 115 Mds EGP (2,2 Mds EUR). Le Vice-Premier Ministre a par ailleurs annoncé l'objectif ambitieux d'une couverture intégrale de la population d'ici 2030.

2. ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE MODERNISATION DU CANAL DE SUEZ

Le président de l'Autorité du canal de Suez (SCA) a annoncé le 10 février [l'achèvement des travaux de modernisation du secteur sud du canal de Suez](#), un projet qui a mobilisé un investissement de 9 Mds EGP (173 M EUR). Lancés en 2022, ces travaux ont permis d'élargir le canal de 40 mètres, d'approfondir le chenal et de doubler un tronçon sur 10 kilomètres – pour une longueur totale de la voie navigable de 189 km. Ces améliorations visent à optimiser le trafic maritime et à renforcer l'attractivité de cette voie stratégique. Aucune augmentation des droits de transit n'est toutefois prévue pour 2025, la SCA misant sur cette modernisation pour séduire de nouveaux types de navires. En effet, l'entité en charge de la gestion du canal prévoit une reprise progressive du trafic à partir de mars 2025, sous réserve du maintien de la trêve à Gaza, condition essentielle à la

suspension des attaques houthies annoncée depuis le 19 janvier. Pour rappel, **les tensions en mer Rouge ont entraîné une baisse de 61% des revenus du canal sur l'année 2024 comparativement à l'année précédente, avec des pertes estimées à 7 Mds USD pour l'État égyptien sur l'exercice fiscal en cours.** Depuis novembre 2023, plus de 10 500 navires auraient ainsi évité le canal de Suez en raison de la dégradation de la situation sécuritaire, contournant l'Afrique via le cap de Bonne-Espérance.

3. AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Le [Conseil national des salaires](#) a annoncé une augmentation de 17 % du salaire minimum dans le secteur privé, le portant de 6 000 à 7 000 EGP (soit 133 EUR) par mois à partir du 1^{er} mars 2025. Pour rappel, le salaire minimum avait été doublé en mars 2024, passant de 3 500 à 6 000 EGP après la dévaluation de la livre égyptienne. Selon la ministre de la Planification, Rania Al-Mashat, cette mesure bénéficiera à 80% des 14 millions d'employés du secteur privé. Une revalorisation annuelle équivalente à 3% du salaire soumis aux cotisations sociales, avec un minimum de 250 EGP, a également été décidée. Un salaire horaire minimum de 28 EGP a par ailleurs été introduit pour la première fois en faveur des travailleurs à temps partiel.

4. AUGMENTATION DU PLAFOND DE FINANCEMENT POUR LES MICROENTREPRISES

[L'Autorité de régulation financière](#) (FRA) a relevé de 10% le plafond de financement des microentreprises, le portant à 242 000 EGP (4 603 EUR) contre 220 000 EGP (4 185 EUR) précédemment. Cette deuxième augmentation en moins d'un an vise à faciliter l'accès au capital de ces entreprises, essentielles au développement économique, dans un contexte d'inflation élevée (24% en janvier). Bien que des progrès aient été réalisés, les microentreprises rencontrent encore des difficultés financières qui freinent leur croissance et leur compétitivité. En novembre 2023, le financement total octroyé à ce secteur a atteint 54 Mds EGP (1,3 Md EUR), bénéficiant à 3,8 millions d'entrepreneurs, tandis que les nouveaux crédits accordés pour ce seul mois s'élevaient à 7,4 Mds EGP (179 M EUR).

IRAK

1. L'IRAK PROGRESSE DE 14 PLACES DANS LE CLASSEMENT DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL SUR LA CORRUPTION.

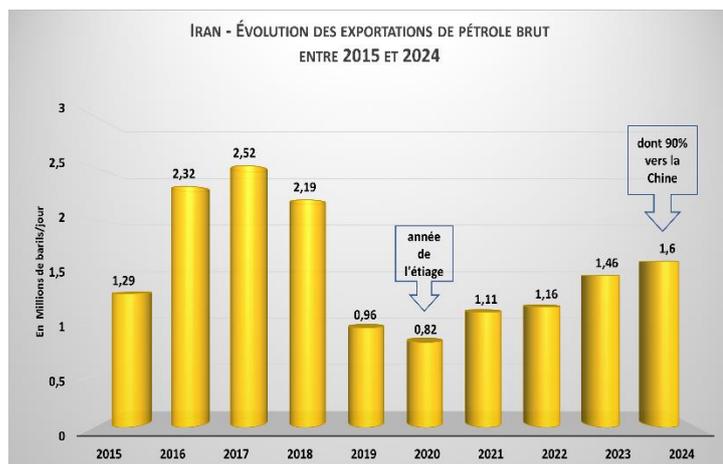
L'ONG *Transparency International* place le pays au 140^{ème} rang de son indice de perception de la

corruption 2024, soit un gain de 14 places par rapport à 2023. Avec un score de 26 points, le pays rivalise avec le Mexique (140^{ème}) et devance l'Iran (151^{ème}), le Liban et la Russie (154^{ème}). Ce classement repose sur des évaluations indépendantes de la transparence et de l'intégrité dans les secteurs public et privé. L'Indice est calculé à partir d'au moins trois sources de données, issues de 13 enquêtes et évaluations sur la corruption menées par des institutions internationales.

IRAN

1. DÉCLARATIONS DISCORDANTES SUR LES EXPORTATIONS DE PÉTROLE VERS LA CHINE

Plusieurs déclarations successives, au cours de la semaine écoulée, du ministre iranien du Pétrole Mohsen Paknejad suscitent l'incompréhension des experts du secteur pétrolier. Le 6 février M. Paknejad affirmait que les exportations iraniennes s'établiraient pour le mois de janvier 2025 à leur plus haut niveau depuis 10 ans, alors même que trois ports chinois décrétaient, sous la pression des Etats-Unis, un moratoire sur la livraison de brut iranien et que de nouvelles sanctions américaines frappaient des intermédiaires financiers émiriens, omanais et irakiens impliqués dans ces transactions. Moins de 48 heures après cette prédiction optimiste, la firme Kpler et d'autres experts du secteur évaluaient à 850 000 b/j le volume de brut iranien absorbé par le marché chinois en janvier, contre 1,3 M b/j en décembre et une moyenne d'1,4 M b/j en 2024. Apparemment insensible au démenti des faits, Mohsen Paknejad assurait, quatre jours plus tard, que les sanctions américaines n'avaient aucun impact sur les exportations iraniennes d'hydrocarbures et laissait entendre qu'un contrat historique, en cours de finalisation, allait permettre au pays d'exporter en 2025 un volume de brut supérieur à celui de l'année écoulée.



2. CRISE DE LA PRODUCTION D'ENGRAIS

Selon Esfandiar Abdollahi, membre de la Commission de l'Agriculture du Parlement, deux producteurs nationaux d'urée ont cessé leur production ces deux derniers mois en raison des restrictions d'approvisionnement en électricité. Le complexe pétrochimique de Marvdasht, plus ancien site pétrochimique du pays et principal producteur d'urée de sa région, aurait réduit son activité de 70% et totalement arrêté sa ligne de production d'urée. Par ailleurs, l'approvisionnement en électricité des puits agricoles serait interrompu jusqu'à 12 heures d'affilée. Cette situation fait craindre une crise majeure de l'approvisionnement en engrais chimiques pour la prochaine année agricole débutant le 21 mars, dans un contexte où le Ministre de l'énergie a d'ores et déjà annoncé une prévision de déficit de 25 GW (sur une capacité totale de 100 GW) pour le pic de consommation de l'été prochain.

ISRAËL

1. NOUVELLE ÉMISSION OBLIGATAIRE DE 5 MDS\$

Le 11 février, le gouvernement israélien a levé 5 Mds USD en deux séries d'obligations à cinq et dix ans. La dette a été évaluée avec des écarts respectifs de 120 et 135 points de base par rapport aux bons du Trésor américain. La demande a atteint plus de 23 Mds USD, soit 4,6 fois le montant des obligations émises. La dernière émission obligataire datait de mars 2024, lorsque 8 Mds USD avaient été levés par le gouvernement israélien. On comptait alors parmi les souscripteurs plusieurs banques (i.e. Goldman Sachs, Deutsche Bank, Citi Bank, Bank of America et JP Morgan). Le Comptable général du Ministère des Finances M. Yali Rothenberg a relevé que les spreads de l'offre reflétaient la diminution significative de la prime de risque exigée par les investisseurs.

2. BAISSÉ DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE EN JANVIER

Le déficit budgétaire d'Israël a fortement baissé en janvier 2025, passant de 6,9 % du PIB en décembre 2024 en glissement annuel, à 5,8 % du PIB en g.a. ce mois-ci à 115 Mds ILS. Cette amélioration fait suite à un record historique des recettes de l'État de 63,1 Mds ILS en janvier 2025. La collecte des impôts directs s'est accrue de 60,9% par rapport à janvier 2024. Ce bond s'explique par l'augmentation des paiements de dividendes que les entreprises et personnes fortunées ont avancés à la fin de 2024, pour se soustraire à la nouvelle surtaxe visant les foyers les plus riches d'Israël (0,01% de la population) qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025. De même, une augmentation significative de 22,5% du

recouvrement des impôts indirects a été observée, les ménages ayant sans doute avancé leurs achats pour anticiper la hausse de la TVA à 18 % en 2025. Les dépenses de l'État ont parallèlement baissé de 3,5%, en raison de la diminution des dépenses de défense et de celles des autres ministères, en l'attente du vote du budget 2025.

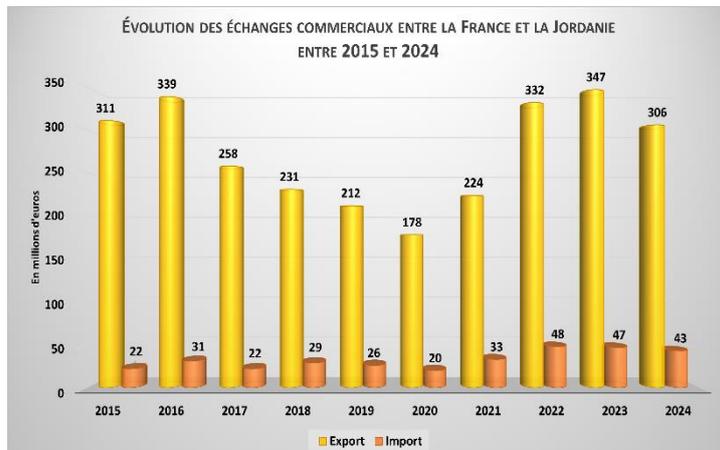
3. VISITE D'UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION D'ENTREPRISES ISRAËLIENNES EN INDE

Une délégation comprenant plus de 100 entreprises technologiques israéliennes et importateurs, conduite par le Ministre de l'Économie et de l'Industrie M. Nir Barkat s'est rendue en Inde du 10 au 13 février, à l'invitation du ministre indien du Commerce et de l'Industrie M. Piyush Goyal. Les domaines de coopération stratégiques qui sont mis à l'honneur sont les suivants: agriculture et technologies de l'eau ; cybersécurité et sécurité de l'information ; santé numérique ; énergies renouvelables ; industrie 4.0 et transport intelligent. Les échanges commerciaux entre Israël et l'Inde se sont élevés à 5 Mds USD en 2024, dont 1,2 Md USD pour les seuls diamants.

JORDANIE

1. DIMINUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX AVEC LA FRANCE EN 2024

Après avoir augmenté de +48% en 2022 en glissement annuel (g.a.) et de +4% en 2023 en g.a., les échanges commerciaux entre la France et la Jordanie ont enregistré une diminution de -11,4% en g.a. en 2024, atteignant ainsi 349 M EUR. Les exportations françaises se sont élevées à 306 M EUR (-11,8% en g.a.), contre 43 M EUR pour les importations (-8,5% en g.a.). Les trois premiers postes d'exportations français vers la Jordanie sont les produits de la construction aéronautique et spatiale (13,5% des exportations), les produits pharmaceutiques (11,3%) et les produits de la construction automobile (8,2%). Concernant les importations, les trois premiers postes sont les articles d'habillement (64,1%), les produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique (12,4%) et les produits de la culture et de l'élevage (5%).



2. PROGRESSION DE L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION EN 2024

Selon le rapport de Transparency International, l'indice de perception de la corruption pour la Jordanie s'est élevé à 49/100 en 2024, contre 46/100 en 2023. La Jordanie est classée à la 59^{ème} place sur 180 pays, et a donc gagné 4 places par rapport à 2023. Le royaume est à la 6^{ème} position parmi les pays arabes, derrière les Émirats Arabes Unis, le Qatar, l'Arabie Saoudite, Oman et Bahreïn.

3. BAISSÉ D'ACTIVITÉ DE L'AÉROPORT D'AMMAN EN 2024

Selon Airport International Group (AIG), l'aéroport international Queen Alia (QAIA) a accueilli 8,8 millions de passagers en 2024, soit une baisse de -4,4% en glissement annuel (g.a.). Au cours de la même période, QAIA a enregistré 73 370 mouvements d'avions et a traité 75 450 tonnes de fret, en baisse de -5,6% et en hausse de +12 % respectivement en g.a.

LIBAN

1. FORMATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le Premier Ministre désigné Nawaf Salam a formé le 8 février un gouvernement comprenant 24 ministres. Dans la sphère économique, Yassine Jaber (ex-député d'Amal) a été nommé Ministre des Finances, tandis qu'Amer Bisat (directeur des marchés émergents de BlackRock) a été nommé Ministre de l'Économie (sur proposition du Premier Ministre). Les Forces Libanaises ont proposé les ministres de l'Énergie et de l'Eau (Joe Saddi, ex-Booz Allen), de l'Industrie (Joe Issa el Khoury, ex-gestionnaire du Groupe MI, propriété du Premier Ministre sortant Najib Mikati), ainsi que du nouveau portefeuille de la Technologie d'information et de l'Intelligence artificielle (Kamal Chéhadé, ex-Président de l'Autorité de Régulation des Télécommunications). Le PSP de Walid Joumblatt a quant à lui proposé les ministres des Travaux publics et des Transports (Fayez Rasamny, PDG de la société

RYMCO d'importation d'automobiles) et de l'Agriculture (Nizar Hani, directeur de la réserve du Chouf). Charles Hage (directeur de l'entreprise de télécoms Mada) a été nommé Ministre des Télécommunications, sur proposition du Président Aoun. Le précédent gouvernement de Najib Mikati gérait les affaires courantes depuis les élections législatives de mai 2022. Le nouveau gouvernement de Nawaf Salam doit désormais obtenir la confiance du Parlement.

SYRIE

1. LA JORDANIE ANNONCE LA FOURNITURE DE 5 000 T DE GPL À LA SYRIE

Le PDG de Jordan Petroleum Refinery Company, Hassan Al-Hiyari, a annoncé la fourniture de 5 000 tonnes de gaz de pétrole liquéfié (GPL) à la Syrie. Le GPL est principalement voué à des utilisations domestiques. La Syrie a besoin d'environ 20 M de M³ par jour (cbmj) de gaz, dont 15 M sont alloués à la production d'électricité. Le pays ne produit actuellement que 5 M de cbmj, dont 4,5 M sont destinés aux centrales électriques, générant 1 100 MW, selon les déclarations du ministre intérimaire de l'Électricité, Omar Shaqrouq. Cette fourniture de 5 000 tonnes de GPL en provenance de Jordanie, équivalent à 2,73 M de mètres cubes au total, ne permet pas de couvrir l'essentiel des besoins mais laissent entrevoir une coopération et des échanges accrus entre les deux pays en matière énergétique notamment.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. DÉCRET METTANT FIN AU RÉGIME SPÉCIAL D'ALLOCATIONS AUX PRISONNIERS ET FAMILLES DE MARTYRS

Le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a publié un décret annulant les lois relatives aux allocations destinées aux familles des martyrs, prisonniers et blessés. La gestion de ces fonds passe désormais de l'Autorité palestinienne à une nouvelle institution nationale pour l'autonomisation économique. Selon l'agence de presse Wafa, cette réforme vise à intégrer ces familles dans un programme commun de protection sociale sous supervision internationale. En 2020, 7 500 prisonniers libérés bénéficiaient de ces allocations.

Cette décision intervient dans un contexte de sévère crise budgétaire de l'Autorité palestinienne, en grande partie due aux déductions croissantes du gouvernement israélien sur les recettes douanières palestiniennes (clearance revenues) et de baisse des recettes fiscales internes du fait de la très forte baisse

de l'activité économique constatée depuis octobre 2023.

Elle répond également à une demande de longue date des Etats-Unis et de la commission européenne mais suscite une vive opposition interne. Qadura Fares, président de la Commission des affaires des prisonniers, a dénoncé une atteinte aux droits des familles et critique la réduction des montants des allocations envisagées.

2. LA RECONSTRUCTION DE GAZA ESTIMÉE À PLUS DE 53 MDS\$

L'ONU estime que la reconstruction de Gaza nécessitera plus de 53 Mds USD, dont 20,5 Mds sur les trois premières années. [Le rapport du secrétaire général](#) Antonio Guterres, publié à la demande de l'Assemblée générale, souligne l'ampleur des besoins malgré l'impossibilité d'une évaluation complète compte-tenu de la situation à Gaza.

Depuis octobre 2023, plus de 60% des habitations ont été détruites, nécessitant 15,2 Mds USD pour le logement. Les autres secteurs affectés incluent le commerce et l'industrie (6,9 Mds), la santé (6,9 Mds), l'agriculture et la protection sociale (4,2 Mds chacun), les transports (2,9 Mds), l'eau et l'assainissement (2,7 Mds) et l'éducation (2,6 Mds). L'environnement, fortement impacté par 50 M de tonnes de débris, requiert 1,9 Md USD.

Antonio Guterres insiste sur l'importance d'un cadre politique stable et sur le rôle central que l'Autorité palestinienne doit jouer dans le cadre de la reconstruction, affirmant notamment que Gaza doit rester partie intégrante d'un État palestinien souverain et viable.

3. LANCEMENT DU PROGRAMME « BADER »

La ministre du Travail, Inas Al-Atari, a déclaré que la suspension des permis de 200 000 travailleurs palestiniens, qui travaillaient sur le marché israélien, a entraîné une hausse du chômage et de la pauvreté de 51%, ainsi qu'une perte de flux financiers mensuels estimée à 1,5 Md NIS (417 M USD). En réponse à cette crise, l'Autorité palestinienne a lancé le projet "Bader" en lien avec l'Organisation internationale du Travail et l'Organisation de la coopération islamique.

Il permet notamment de proposer des prêts préférentiels allant jusqu'à 60 000 NIS (17 000 USD) par travailleur ayant perdu son emploi en Israël depuis le 7 octobre, avec un remboursement sur six mois et un taux d'intérêt nul. Cette mesure devrait bénéficier à environ 500 travailleurs.

En parallèle, 19 M NIS (5 M USD) de subventions ont été versés aux travailleurs de Gaza bloqués en Cisjordanie.

D'autres mesures du programme incluent la gratuité de l'assurance maladie et l'exonération des frais scolaires pour les enfants des travailleurs touchés.

4. BAISSÉ DE -59% DE LA BOURSE DE PALESTINE EN 2024

La Bourse de Palestine a publié ses résultats financiers préliminaires pour 2024, affichant un bénéfice net de 336 667 USD, soit une baisse de 59% par rapport aux 829 762 USD de l'année précédente. Les revenus opérationnels ont atteint environ 1,7 M USD, en recul

de 29% par rapport à 2,4 M USD en 2023, en raison de la baisse de la valeur des échanges, qui est passée de 331 M USD à 164 M USD, soit une diminution de près de 50%. L'indice de Jérusalem a également chuté de 90 points, soit 15% de moins que l'année précédente.

Le président du Conseil d'administration, Samir Halila, a attribué cette baisse à la crise économique depuis le déclenchement de la guerre à Gaza, en octobre 2023 et aux contraintes croissantes imposées à l'activité économique depuis cette date.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) - 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,8 **	5,5 *	21 **
PIB (Mds USD) - 2024P	FMI / WEO	380	264	434	528	53	23 **	17 *	6,2 **
PIB / HAB. (USD) - 2024P	FMI / WEO	3542	5947	5013	53111	4682	3931 **	3181 *	295 **
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2024P	FMI / WEO	2,7	0,1	3,7	0,7	2,3	-5,7 **	-5,4 *	-1,5 **
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2024P	FMI / WEO	-10,1	-5	-3,1	-9	-8,4	0 **	-1 *	-8 **
DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 2024P	FMI / WEO	91	46	35	68	91	158 **	50 *	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	26,4	3,1	31,2	3	2	18,1	60	100 **
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,0	n/a	43,9	47,4	n/a	48,8	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) - 2023	DOUANES FRANÇAISES	1742	331	282	1803	339	362	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) - 2023	DOUANES FRANÇAISES	1117	1655	41	1471	47	98	4	5

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtrésor.gouv.fr